Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260120-BC_202601_N10-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Bureau Communautaire
Séance du 14 janvier 2026 – 14h00

Le Bureau Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon.

PRÉSENTS : Jacques EDERN, Gildas BERNARD, Stéphane CLOAREC, Anne BESCOND, Bernard FLOCH, Odile THUBERT-MONTAGNE, Aline CHEVAUCHER, Bernard LE PORS, Éric PENNEC, Jacques PONTU, Patrick GUEN et Éric GRALL, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU : DGS et Véronique GUYONVARCH : DGA.

ABSENTS EXCUSÉS : Jean-Noël EDERN – Éric LE BOUR

Date de la convocation :	**Membres du Bureau :**	**Présidence de séance :**
8 janvier 2026	En exercice : 14	Jacques EDERN
Date d'affichage :	Présents : 12	**Secrétaire de séance :**
8 janvier 2026	Votants : 12	Gildas BERNARD

CHARTE DE TERRITOIRE : HAUT-LEON COMMUNAUTE – Un Bout de Bretagne Intense

Axe : Transition Territoriale	**Enjeu : Écrire ensemble notre territoire**	**Action : Déployer le numérique**

Objet : Tablettes numériques

Numéro d'ordre	**Nomenclature**	**Rapporteur**
BUR-2026-01-N10	7.5	Jacques EDERN

Jacques EDERN, Président, rappelle qu'au début de la mandature, des tablettes numériques ont été mises à disposition afin de favoriser la dématérialisation des documents préparatoires aux instances et aux actes administratifs.

Compte tenu de l'obsolescence de ce matériel informatique, sa réintégration au sein du parc informatique de Haut-Léon Communauté n'apparaît pas opportune. Il est donc proposé d'autoriser les détenteurs des tablettes numériques à les conserver à l'issue de la mandature.

Après avoir entendu le rapporteur ;

DÉLIBERATION

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'autoriser les détenteurs des tablettes numériques distribuées en début de mandature à les conserver, à titre gracieux, en raison de leur obsolescence.

Présents	**12**
Pouvoirs	**0**
Votants	**12**
Pour	**12**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Jacques EDERN



Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD

